

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national de l'Etape 3

Centre maternel Porchefontaine Versailles (78)

Note de Première Phase (NPP)

Août 2010 – N° 780110086_RNPP

	Nom	Fonction
Rédacteur	Gaylord GUINTRANGE	Ingénieur de Projet
Vérificateur	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan National santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches ou des écoles, soient situés sur ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'ETS n°78011086, objet du présent rapport, est le centre maternel départemental de Porchefontaine situé à Versailles, dans le département des Yvelines (78).

Il s'agit d'un centre d'accueil pour les jeunes mamans en difficulté et leur enfant.

Le centre d'accueil est en cours de réaménagement depuis 2009, dans le cadre d'un permis de construire déposé le 02/02/2006 et accepté le 03/11/2006. Il est composé de :

- deux bâtiments d'accueil en cours de construction, l'un pour les mères mineures et l'autre pour les mères majeures. Ces bâtiments sont essentiellement constitués de studios afin d'y loger les mères et leur enfant. Lors de la visite, seules les dalles du rez-de-chaussée étaient coulées, attestant que ces deux bâtiments seront principalement de plain-pied. Selon les plans d'aménagement, une partie du bâtiment des mères majeures sera construite sur vide sanitaire dans le but d'y installer les réseaux. Ce vide sanitaire n'a pas été visité en raison des travaux en cours.
- d'un ancien bâtiment rénové, dit bâtiment violet, comportant des bureaux d'accueil au rez-de-chaussée et le logement de fonction de la directrice à l'étage. Ce bâtiment repose sur un niveau de sous-sol utilisé en tant que local technique (chaufferie et matériel d'entretien).
- d'une crèche, construite en 2010, de plain-pied. Sa capacité d'accueil est de 60 enfants, âgés de 3 mois à 3 ans.

Ainsi, les enfants accueillis dans cet ETS sont présents en permanence sur le site : dans la crèche la journée et dans les bâtiments d'accueil des mères mineures ou majeures le reste du temps.

Les espaces extérieurs comprennent une zone de jeux pour les enfants située au niveau de la crèche enfants. Cette aire de jeux est majoritairement recouverte d'un revêtement souple mais présente cependant une bordure de terres à nu accessible aux enfants.

L'état final des espaces extérieurs autour des autres bâtiments n'a pas pu être constaté car les aménagements n'étaient pas achevés lors de la visite.

Aucun jardin pédagogique n'est présent sur le site.

Lors de la visite, aucun indice visuel ni olfactif n'a été relevé.

Résultats de l'étude historique et documentaire

L'étude historique réalisée a mis en évidence que les bâtiments correspondants à l'ancien aménagement de l'ETS avant les travaux de restructuration existaient sur le site depuis au moins 1923¹. D'anciennes cuves à fioul étaient présentes au droit de certains de ces anciens bâtiments.

Les recherches menées permettent de considérer que le site BASIAS ayant motivé l'intégration de l'école dans la démarche (site THOMSON/FRLE de fabrication d'appareils d'éclairage électriques - IDF7802381) n'a pas eu d'influence potentielle sur la qualité des milieux au droit de l'ETS. En effet, les installations potentiellement polluantes de ce site sont localisées à une distance de 100 mètres par rapport à l'ETS en aval hydraulique de celui-ci.

En revanche, plusieurs activités potentiellement polluantes sont recensées aux alentours immédiats de l'ETS. Deux d'entre elles sont retenues comme ayant pu influencer la qualité des milieux au droit de l'ETS au regard de leur position en amont hydraulique de l'ETS, de leur proximité avec l'ETS et de leurs activités :

- une société (Permali - IDF7802376) de fabrication/transformation et de dépôt de matières plastiques, située en face de l'ETS, au niveau de la rue Lamartine, et dont l'emprise parcellaire se trouve à 15 m de l'ETS. Les fumées « odorantes et noires » émises sur ce site ont fait l'objet de plaintes dans les années 1960.
- une société (Union Commerciale de Meaux - IDF7802380) comprenant notamment des dépôts de liquides inflammables, située au 143 rue Yves Le Coz et dont l'emprise parcellaire est à 20 m de l'ETS. La localisation précise des sources potentielles au droit de la parcelle n'a pas pu être déterminée (plans historiques non précis).

Les autres activités potentiellement polluantes recensées au voisinage de l'ETS ont été écartées au vu de leur typologie, de leur distance à l'ETS et/ou du sens d'écoulement des eaux souterraines.

Résultats de l'étude géologique et hydrogéologique

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la première nappe d'eau souterraine, la nappe des sables de Fontainebleau, serait peu profonde au droit de l'ETS. Le sens global d'écoulement des eaux souterraines au droit de l'ETS est orienté vers le Sud-Sud-Est.

Etude de l'influence potentielle des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire

En l'absence de jardin pédagogique, trois scénarios d'exposition sont envisagés :

- L'ingestion de sols par les enfants :
Au regard des éléments historiques collectés, l'usine PERMALI a pu

¹ Photographie aérienne la plus ancienne consultée

émettre des poussières atmosphériques en cheminée, susceptibles de se déposer sur les sols non recouverts de l'ETS. L'ingestion de sol est donc retenue étant donnée la présence de sols nus, accessibles aux enfants.

- L'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant des sites BASIAS :

Les anciennes activités BASIAS identifiées à proximité immédiate de l'ETS (sites Permali et Union Commerciale de Meaux) ont potentiellement fait appel à l'utilisation de substances volatiles. Ainsi, une migration de ces composés via les gaz du sol et les eaux souterraines au droit de l'ETS est possible.

- L'ingestion d'eau potable par les enfants et les adultes résidant sur le site :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise des sites BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Ainsi, il existe des potentialités d'exposition des populations les plus sensibles fréquentant l'établissement, par ingestion de sols de surface et par inhalation de substances volatiles. **Ainsi, nous proposons que le centre maternel départemental de Porchefontaine à Versailles (ETS n°78011086) fasse l'objet d'une campagne de diagnostic sur les milieux pertinents (phase 2) à l'issue de la phase 1.**

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats de la phase 2.

La phase 2 consistera à investiguer :

- **les sols superficiels** non recouverts, accessibles aux enfants au droit de la crèche,
- **les gaz du sol**, au droit ou à proximité immédiate des futurs bâtiments des mères mineures et mères majeures, du fait de leur proximité avec les anciens sites industriels Permali et Union Commerciale de Meaux,
- **l'air sous dalle**, au droit du bâtiment violet, du fait de la présence d'une ancienne cuve de fioul en sous-sol susceptible d'interférer dans le diagnostic des pollutions potentielles attribuables aux anciens sites industriels voisins.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».

Etant donné que l'état final des secteurs du site autres que la crèche n'a pas pu être observé (en chantier lors de la visite), aucune information concernant les éventuelles zones de terres à nu n'a pu être recueillie. Toutefois, compte tenu de la proximité avec d'anciens sites industriels, il conviendra de s'assurer de la qualité des terres de surface qui pourraient être utilisées dans le cadre d'éventuels

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1
Centre maternel Porchefontaine - Ile de France, Département des Yvelines, Versailles (78000)
Note de Première Phase (NPP) N° 780110086_RNPP

aménagements extérieurs comportant des sols non recouverts (espaces de jeux par exemple) et/ou des jardins potagers pédagogiques.